

Ainsi que je l'ai déjà dit, les travaux qu'il restait à faire le 31 décembre dernier, sont estimés à \$27,000,000. Il y avait, pour l'exécution de ces travaux, à cette date, des effets et approvisionnements au montant de \$3,000,000 à \$3,500,000, qui est un élément dans la préparation du présent certificat, et je sou mets comme exemple que lorsque \$300,000 d'ouvrage sur \$30,000,000 seront faits, la compagnie aura droit de toucher \$270,000, ce qui, ainsi qu'on le remarquera, est une réduction de un dixième — lequel procédé sera renouvelé avec chaque certificat successif, en sorte que lorsque les travaux restant à faire, le 31 décembre 1883 (dont le coût est évalué à \$27,000,000) seront terminés, la compagnie se trouvera avoir touché ce montant.

Pour toutes fins pratiques, la proportion de la subvention par rapport à l'emprunt peut être prise comme suit, savoir :—

Pour la section de l'Est—comme 7 est à 10 ;

Pour la section du Centre—comme 5 est à 8.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

C. SCHREIBER, ingénieur en chef.

A. P. BRADLEY, secrétaire des chemins de fer et canaux.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Nature des travaux, subvention pécuniaire; n° du contrat, C. C. P., situation des travaux, section Est, de Callander à la Jonction avec la section du lac Supérieur; nom des entrepreneurs : la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; date du contrat : 21 octobre 1880.

Évaluation des travaux faits et des matériaux délivrés depuis le commencement des opérations, en exécution du présent contrat, jusqu'au 1er mars 1884.

Les travaux—dont ce qui suit est une évaluation—sont exécutés par l'autorité du département des chemins de fer et canaux, en vertu d'un contrat numéroté et daté ainsi que ci-dessus.

Valeur totale des travaux faits et des matériaux délivrés jusqu'au 1er mars 1884.....	\$5,928,346 00
A l'ouest de Callander, 100 milles, à l'est de Port- Arthur, 67 milles, à \$15,834.61.....	2,569,229 00
Proportion des travaux faits par rapport aux travaux restant à faire.....	3,359,117 00
	<u>\$5,928,346 00</u>

NOTE.—Toutes les avances sur rails pour la section de l'Est sont couvertes par cette évaluation.

Ce qui précède est une évaluation exacte, faite d'après les états transmis par Thomas Ridout, J. St. N. Caddy et J. Dickey. Les quantités ainsi fournies ont été calculées avec soin aux prix du contrat, ou à des prix autorisés par le département.

J. R. CHAMBERLAIN.

J'ai examiné le relevé sur lequel est basée cette évaluation; j'ai vérifié les calculs, et je suis convaincu que tous les travaux représentés comme faits ont été régulièrement autorisés par le ministère.

FRANCIS J. LYNCH.

Montant total actuellement certifié pour ce contrat—\$5,928,346. A déduire tous les paiements antérieurs.

C. SCHREIBER, ingénieur en chef.
Bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, 14 mars 1884.